

16 juin 2011 -12:21

Appartient à [Conseil des ministres du 16 juin 2011](#)

Masterplan infrastructure carcérale

Attribution de contrats pour quatre nouvelles prisons

Attribution de contrats pour quatre nouvelles prisons

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur la proposition du ministre des Finances Didier Reynders et du ministre de la Justice Stefaan De Clerck d'attribuer les contrats DBFM pour les quatre nouvelles prisons.

Le 15 mai 2009, le Conseil des ministres avait donné le feu vert pour le lancement de quatre marchés publics dans le cadre du [masterplan 2008-2012-2016](#) pour une infrastructure carcérale plus humaine. Le Conseil des ministres a autorisé le ministre des Finances d'attribuer les marchés publics selon le modèle Design-Build-Finance-Maintenance à :

- BAM PPP Investments pour la nouvelle prison de Beveren
- BAM PPP Investments pour la nouvelle prison de Dendermonde
- Eiffage Benelux NV - Eiffage SA pour la nouvelle prison de Marche-en-Famenne
- Future Prisons pour la nouvelle prison de Leuze-en-Hainaut

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>